



ANNEXES AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Grand Prix du Port de Cannes

dimanche 2 février 2020



Art 5.3 : Horaire des courses

L'heure du premier signal d'avertissement est prévue à 11h.

Art 5.5 : Heure limite pour le signal d'avertissement 14 heures

Art 8.1 : Parcours (voir aussi cartes en annexe)

(Entre parenthèses est précisé le nombre de tours à effectuer)

Parcours 1 : Les bouées B, C, A et E sont à laisser à bâbord (flèche rouge sur le plan) 12.7 M (3 passages à la bouée A)

Parcours 2 : Les bouées E, B, C et A sont à laisser à bâbord (flèche bleue sur le plan) 15 M (3 passages à la bouée A)

Un pavillon D pourra être hissé pour indiquer qu'une **bouée de dégagement** sera mouillée. Si ce pavillon est envoyé avec un pavillon rouge, cette bouée devra être laissée à bâbord, sinon à tribord.

Art 9 : définition de marques

A = Bouée servant de bouée de départ, d'arrivée et de marque de parcours.

B = Bouée située à environ au milieu de l'axe Bataiguiier / mât de pavillon à terre du YCCannes

C = Bouée à environ 300 m au Sud du Majestic

E = Bouée mouillée au environ du rocher de la BOCCA

La bouée houlographe au SUD de la digue du port de Cannes n'est PAS une marque de parcours

Voir **INTERDICTIONS** ci-dessous et plans des parcours en annexe

Art 11 : Procédure de départ

(procédures à 5 minutes)

Selon le nombre de bateaux, 1 ou plusieurs départs pourront être donnés. Les flammes suivantes indiqueront les séries concernées. Les Groupes seront ceux déterminés par l'organisation du CYCCIT

- **flamme 1** pour le groupe 1 (rating net, inf. ou égal à 14,5)

- **flamme 2** pour le groupe 2 (14.5 < rating net < 21.5)

- **flamme 3** pour le groupe 3 (rating net, égal ou sup à 21,5)

- **flamme 4** pour le groupe 4 (L)

- **flamme 5** pour les multicoques

Au signal d'avertissement, un tableau blanc indiquant le **numéro du parcours** à effectuer (chiffre rouge sur fond blanc) sera placé à l'arrière du bateau Comité.

Art 11.2 : Définition de la ligne de départ

La ligne de départ est matérialisée soit par **bouée A** et le **pavillon orange situé sur le bateau comité ou bien le mât de pavillonnerie situé à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port de Cannes** et la bouée de **départ A**. Le choix sera déterminé le jour de la régata.

Art 13 : Définition de la ligne d'Arrivée

La ligne d'arrivée est matérialisée par la **bouée A** et le mât de comité à terre, à l'Ouest de la jetée Sud du vieux port.

Réduction de Parcours

Elle pourra être faite à chaque marque de parcours. Elle sera signalée par le pavillon S hissé sous le pavillon bleu d'arrivée, appuyé par 2 signaux sonores à l'approche du premier concurrent.

Si la réduction ne concerne pas toutes les séries, les flammes des séries concernées seront hissées près du pavillon S de réduction.

Art 15.1 : Heure limite pour finir la course (modifie la règle 35 des RCV) 17h 30.

Pendant la course, Canal VHF 77

TEL : 06-98-20-69-53

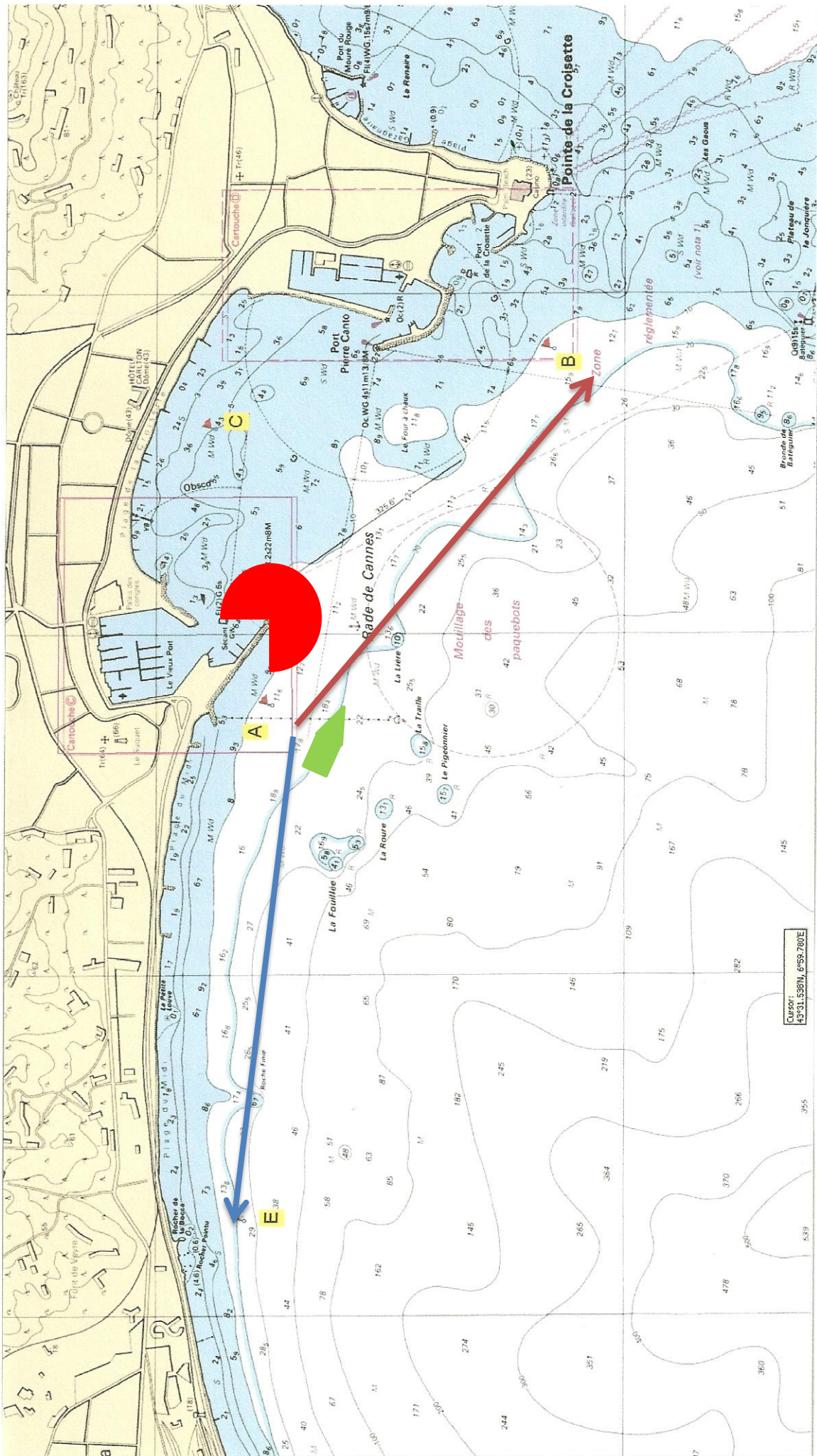
La remise des prix offerts par la CCI Port de Cannes, aura lieu le dimanche 2 février 2020 à 18h30 dans les locaux du CNPC A notre nouveau LOCAL Rue Maryse BASTIE (PLAN CI JOINT)

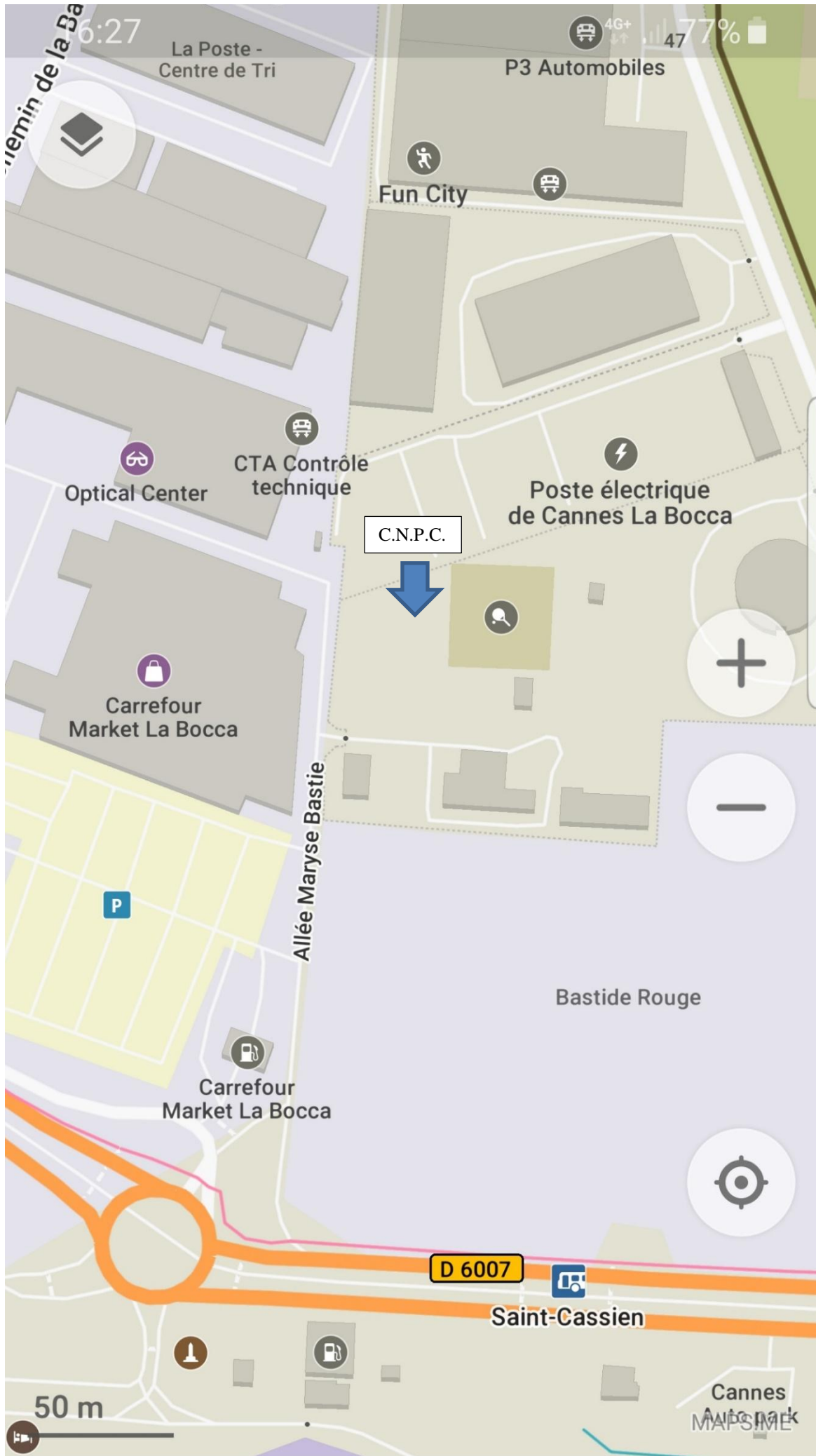
ⓘ, il est interdit de naviguer dans un rayon de 150 m autour de l'hélistation

entre les radiales 140° et 250° !!! il est interdit de naviguer dans la zone de chantier de la digue du port de Cannes, matérialisée par des bouées coniques jaunes. Il est interdit de naviguer dans la limite des

300 m matérialisée par les bouées jaunes. Il est interdit enfin de traverser la ligne

D'arrivée à contre sens pour par exemple remonter vers la bouée au vent.





6:27

La Poste -
Centre de Tri

P3 Automobiles

Fun City

Optical Center

CTA Contrôle
technique

Poste électrique
de Cannes La Bocca

C.N.P.C.

Carrefour
Market La Bocca

Allée Maryse Bastie

Bastide Rouge

Carrefour
Market La Bocca

D 6007

Saint-Cassien

50 m

Cannes
Automark